

VALS DE SAINTONGE



DÉCHETTERIES

MODE D'EMPLOI DECHETS ACCEPTÉS 2017





MODE **D'EMPLOI**





Avant d'aller

à la déchetterie je sépare les déchets pour en faciliter le tri. J'évite d'apporter des objets en bon état qui peuvent être donnés pour être réutilisés.



2

Avant de partir,

je vérifie qu'il n'y aura pas d'envols de mon chargement sur la route.





En arrivant,
je suis les consignes
de l'agent d'accueil
qui est là pour faire
respecter le tri, les
règles de sécurité
et le règlement
intérieur.





A la déchetterie,

je trie mes déchets en respectant les indications et je laisse le site propre. La récupération est interdite sur les sites.



Merci de vous présenter à la déchetterie au moins dix minutes avant l'heure de fermeture.



CONDITIONS D'ACCÈS

Pour les particuliers

Les habitants peuvent accéder à l'ensemble des déchetteries du territoire de Cyclad (carte au dos de ce guide).

Lors du premier passage dans l'une des déchetteries, une vignette autocollante sera remise par l'agent sur présentation d'un justificatif de domicile.

L'apport de gravats est limité à 5m³ / jour.

Pour les professionnels

Conditions d'accès particulières pour :

- les types de déchets acceptés,
- les horaires.
- les volumes.

Se renseigner au **05 46 07 16 66** ou sur **cyclad.org**



DÉCHETS REFUSÉS DANS TOUTES LES DÉCHETTERIES



les ordures ménagères et les emballages (consultez votre calendrier des collectes)



les déchets de soins (lieux de dépôts sur cyclad.org ou dastri.fr), les médicaments (à déposer en pharmacie), les déchets hospitaliers



l'amiante et les pneus (sauf collecte ponctuelle)



les extincteurs, les bouteilles de gaz, les produits explosifs (fusées de détresse, feux d'artifice, munitions, obus...)



les cadavres d'animaux, les déchets anatomiques



les produits radioactifs.

NOUVEAU

EN DÉCHETTERIE



La collecte des coquillages vides. Les coquilles recyclées seront utilisées en agriculture, élevage, animalerie, travaux publics et paysagisme.





La collecte des lampes

(sauf les ampoules à filament et halogènes qui peuvent être éliminées avec les déchets ménagers non recyclables).





La collecte des cartouches : cartouches d'encre, cartouches laser... Ne sont pas acceptés les toners, les récupérateurs de poudre et les cartouches cassées.

Vous trouverez ces filières dans toutes nos déchetteries à l'exception d'Asnières la Giraud et St Julien de l'Escap.

DÉCHETS DES PARTICULIERS



LES DÉCHETTERIES











SOUPLES



ÉLECTRIQUES

SPÉCIFIQUES



ST JEAN D'ANGELY (FONTORBE)

O).	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AUTOMNE-HIVER	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30
1/10 AU 15/03	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-18h
PRINTEMPS-ÉTÉ	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30
16/03 AU 30/09	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h











AULNAY DE SAINTO	
AULNAT DE SAINTE	JNGE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AUTOMNE-HIVER 1/10 AU 15/03	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	14h-17h		9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-18h
PRINTEMPS-ÉTÉ 16/03 AU 30/09	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h		9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h







ANNEZAY

		AN	INEZAT			
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AUTOMNE-HIVER 1/10 AU 15/03	14h-17h		9h-12h30 14h-17h			9h-12h30 14h-18h
PRINTEMPS-ÉTÉ 16/03 AU 30/09			9h-12h30 14h-18h			9h-12h30 14h-18h





VANDRÉ

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AUTOMNE-HIVER 1/10 AU 15/03	9h-12h30 14h-17h	14h-17h			14h-17h	9h-12h30 14h-18h
	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h			9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h









BOIS



HUILES DE FRITURES MINÉRALES





POLYSTYRÈNE



COQUILLES



BATTERIES



ENCRE



OUVERT		<u> </u>	ATHA			
Oli	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AUTOMNE-HIVER	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30
1/10 AU 15/03	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-18h
PRINTEMPS-ÉTÉ	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30
16/03 AU 30/09	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h	14h-18h











BERCLOUX

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AUTOMNE-HIVER 1/10 AU 15/03	14h-17h		9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-18h
	9h-12h30 14h-18h		9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h







VERGNÉ

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AUTOMNE-HIVER 1/10 AU 15/03		9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	14h-17h	9h-12h30 14h-18h
PRINTEMPS-ÉTÉ 16/03 AU 30/09		9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h







ST SAVINIEN SUR CHARENTE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AUTOMNE-HIVER 1/10 AU 15/03	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	14h-17h		9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-18h
PRINTEMPS-ÉTÉ 16/03 AU 30/09	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h		9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h





DÉCHETS DES PARTICULIERS











PAPIERS







AUTOMNE-HIVER 1/10 AU 15/03 9h-12h30 9h-12h30 9h-12h30 14h-18h PRINTEMPS-ÉTÉ 16/03 AU 30/09 9h-12h30 9h-12h30 9h-12h30 9h-12h30 9h-12h30 14h-18h	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30		14h-18h
		9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	14h-18h

MINI-DÉCHETTERIES: SEULEMEN













ASNIÈRES LA GIRAUD

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
AUTOMNE-HIVER 1/10 AU 15/03	9h-12h30	9h-12h30		9h-12h30		9h-12h30	
PRINTEMPS-ÉTÉ 16/03 AU 30/09	9h-12h30	9h-12h30		9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	











COLLECTE DE PNEUS 2017

Samedi 2 septembre	Marans		
Samedi 9 septembre	St Sauveur		
Samedi 16 septembre	Aigrefeuille		
Samedi 23 septembre	Surgères		
Samedi 30 septembre	St Jean d'Y		
Samedi 7 octobre	Matha		
Samedi 14 octobre	Aulnay		
Samedi 21 octobre	St Savinien		

Pneus acceptés : pneus déjantés de véhicules automobiles ou 2 roues (motos, scooters) de particuliers, sans terre ou métaux, non souillés, sans humidité.

refusés : Pneus pneus de professionnels, de poids lourds, de génie civil, d'ensilage.





BOIS



HUILES MINÉRALES







POLYSTYRÈNE

COQUILLES



BATTERIES



ENCRE



NÉRÉ -									
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi			
AUTOMNE-HIVER 1/10 AU 15/03			9h-12h30	9h-12h30 14h-17h		9h-12h30			
PRINTEMPS-ÉTÉ 16/03 AU 30/09			9h-12h30	9h-12h30 14h-18h		9h-12h30			

T CES DÉCHETS SONT ACCEPTÉS











PLASTIQUES SOUPLES



GRAVATS

ST JULIEN DE L'ESCAP

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AUTOMNE-HIVER 1/10 AU 15/03	14h-17h	14h-17h		14h-17h	14h-17h	14h-18h
PRINTEMPS-ÉTÉ 16/03 AU 30/09	14h-18h	14h-18h		14h-18h	14h-18h	14h-18h











MOBILIER

Sommier, canapé, armoire, chaise, table, étagère... Deux solutions pour vous défaire d'un meuble: s'il est en bon état pensez au don (adresses des boutiques solidaires sur le site www.cyclad.org/rubrique Réduire), s'il est hors d'usage déposez le dans une des déchetteries équipée d'une benne meuble.

Les meubles ne sont pas acceptés dans les mini-déchetteries d'Asnières la Giraud et St Julien de l'Escap.



DÉCHETS SPÉCIFIQUES

Produits de bricolage pour les ménages : colles, mastics, peintures, enduits, décapants, polish, liquides de refroidissement, white spirit, antigels, imperméabilisants, alcools, insecticides, déboucheurs, soudes, acides, engrais, anti-mousses, chlores pour piscines...

Les déchets spécifiques doivent être remis directement à l'agent.

Les déchets spécifiques ne sont pas acceptés dans les mini-déchetteries d'Asnières la Giraud et St Julien de l'Escap.









UN DOUTE, UNE QUESTION?

05 46 07 16 66
cyclad.org / contact@cyclad.org
suivez nous sur facebook

Maquette et illustrations : www.ya
 mpression: repondant au ex oligen
 imprimes sur papere et et et et elle get



